



TELEPHONE 05 56 76 41 07

TELECOPIE 05 56 76 47 35

MAIL mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr

DECEMBRE 2015

Bonjour !

ELECTIONS REGIONALES

Le 1^{er} tour des élections aura lieu dimanche 6 décembre, le 2^{ème} Tour dimanche 13 décembre, à partir de 8 h à la Salle des Associations.

MESSE

Elle sera célébrée dimanche 6 décembre à 9 h en l'église de St Germain de Grave.

SPECTACLE DE NOEL

Vous trouverez en pièce jointe l'invitation. Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune que seuls les enfants inscrits en mairie pourront recevoir un cadeau du Père Noel.

PROPOSITION D'EMPLOI COMME AIDE-APICULTRICE

Valérie DOUSSIN, apicultrice dans la commune recherche : « pour la saison 2015 (du 1^{er} avril au environ 15 août), je recherche une aide apicultrice (teur) afin de m'assister dans les travaux nécessaires à la production de gelée royale. Les jours de travail seront toujours les mêmes y compris les jours fériés (lundi après-midi, mardi et vendredi toute la journée). Les tâches à effectuer : greffage de larves, extraction de la gelée royale, nettoyage labo et cupules. Quelques travaux sur les ruchers. Me contacter au 06.86.47.17.19. Voici mon site internet : www.geleeroyaleparvaleriedoussin.fr »

LIMITER LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

- Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.
- Dans le cadre de l'achat d'un appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement avant la mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur.
- Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiqués par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage. (cuisinière, barbecue, etc...)

FERMETURE MAIRIE

Jeudi 24 décembre – mardi 29 décembre – jeudi 31 décembre - Samedi 2 janvier



PANNEAUX SIGNALETIQUES

Vous avez pu constater que notre commune est équipée de nouveaux panneaux signalétiques qui indiquent les lieux-dits et les professionnels (ceux qui ont bien voulu participer financièrement). Ces panneaux ont pour but d'aider en cas d'urgences toutes interventions (pompiers, samu, gendarmerie...). Merci à l'adjoint d'avoir repris ce dossier compliqué et de l'avoir clôturé rapidement.

CIMETIERE

Nous arrivons en fin de procédure de reprise de tombes. Les personnes concernées ont reçu un courrier et elles sont convoquées le 12 janvier 2016 à 14 h de manière à finaliser ce dossier.

PARKING

Le parking de la salle des fêtes est en cours de réalisation de manière à sécuriser la circulation et d'éviter le stationnement des véhicules en bord de route.

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
X.DUMARTIN